

Rapport d'activité 2020

Vaud



Table des matières

Le mot du président et de la directrice cantonale	3
Introduction	5
Organigramme	6
Bureau de la politique sociale	8
Conseil social	10
Besoins spéciaux de la petite enfance	12
Projet Conseil social 7-16 ans	14
Case management	15
Conseil spécialisé en assistance	16
Projet ProcheConnect	18
Instance d'évaluation des besoins individuels	20
Service de relève Phare	22
Service de formation à la vie autonome	24
Insertion professionnelle – insertH	26
Accompagnement à domicile	28
Projet Mon Plan	30
Autres prestations	33
Partenariats	34
Compte d'exploitation 2020	37
Remerciements	38

Impressum

Editeur

Pro Infirmis
Direction cantonale Lausanne

Secrétariat de rédaction et gestion de projet

ftc communication SA

Photographies

Pro Infirmis, Catherine Gailloud / Vaud Promotion,
Dominique Meienberg et Simon B. Opladen

Impression

Flash and Go Sàrl
Avril 2021

Le rapport d'activité 2020 de Pro Infirmis Vaud a été réalisé sans obstacles.

Le mot du président et de la directrice cantonale



Nicolas Leuba
Président



Sylvie Thorens
Directrice cantonale

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2020 a commencé comme les autres – ou presque – chez Pro Infirmis Vaud. La rentrée de janvier précipitait la direction élargie et les cadres dans l'élaboration de notre rapport annuel, tandis que nos collaborateur-trice-s transmettaient, comme d'habitude à cette période, des vœux enjoués à nos bénéficiaires. Dans cette ébullition familière des premiers jours de l'année, nos équipes peaufinaient aussi les ultimes préparatifs d'un événement extraordinaire et très attendu : les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Pro Infirmis Vaud était fière de son partenariat avec le Comité International Olympique qui lui avait confié le mandat de cartographier l'accessibilité de tous les sites de la compétition ! Ainsi, dans l'ambiance effervescente des délégations sportives rassemblées à Lausanne pour le meilleur des partages humains, nous avons vibré des jours durant, sans se douter que le monde s'apprêtait à isoler ses nations des méfaits d'un virus dévastateur.

Une année placée sous le signe de la résilience

Le 16 mars, suite aux annonces du Conseil fédéral, la direction de Pro Infirmis a décidé de généraliser le télétravail. La faïtière nationale avait célébré son centenaire deux mois auparavant, sous la devise « L'avenir ne connaît pas d'obstacle ».

Finalement, des obstacles, il y en aura en 2020 mais nous avons su les éviter ! Pro Infirmis Vaud a tout de suite fait preuve d'une résilience remarquable et, du jour au lendemain, a développé une activité fourmillante à distance, par l'entremise de claviers d'ordinateur, d'écrans et de téléphones. Nos équipes ont eu pour motivation et pour but d'assurer le lien avec nos bénéficiaires, de garantir la couverture de leurs besoins coûte que coûte. Avec l'aide de l'Etat de Vaud, qui s'est montré très réactif, notre institution s'est organisée : elle a rapidement nommé une Brigade de crise, délivré une communication journalière à son personnel, développé des supports sur mesure dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et même créé des postes en un tour de main pour la commande et l'acheminement de matériel de protection.

Pro Infirmis Vaud est sortie indemne de cette première crise. Poussées dans leurs retranchements, nos équipes ont démontré une créativité extraordinaire et mobilisé une résistance au stress considérable. De leur côté, les bénéficiaires ont déployé leurs talents propres et même renforcé leur autonomie. Les proches sont venus au secours des leurs, alors que l'hébergement ou l'école de ces dernier-ère-s avait tiré le verrou.

Bien sûr, la crise a par la suite perduré... Décembre s'est ainsi éteint dans la fatigue générale. Une note positive est toutefois venue redonner des couleurs à cette fin d'année morose : Pro Infirmis Vaud a réuni ses 112 collaborateur-trice-s pour un apéritif virtuel au parfum de Noël. Un beau moment de partage et de joie, ponctué de rétrospectives animées par les présentations légères et humoristiques des cadres. L'occasion de sentir, malgré la distance, la formidable énergie qui nous lie dans notre mission. Avec la fin de l'année 2020, le pire est passé. Nous espérons que 2021 sera meilleure !



Introduction

Comme dans toutes les entreprises et associations du pays et au-delà, l'activité de Pro Infirmis Vaud a été largement impactée par la pandémie de coronavirus que nous avons traversée et que nous subissons encore au moment de la rédaction de ces lignes.

A la lecture de ce rapport, vous pourrez constater que notre activité, ajustée aux contraintes sanitaires, s'est poursuivie envers et contre tout. Notre objectif a été de permettre à toutes les personnes en situation de handicap de traverser cette période inédite et particulièrement difficile dans **les conditions les plus sereines possibles.**

Nos collaboratrices et collaborateurs ont su faire preuve de créativité et de professionnalisme pour s'adapter et maintenir les liens avec nos bénéficiaires et client-e-s en tout temps. Ces dernier-ère-s ont également révélé des ressources parfois insoupçonnées.

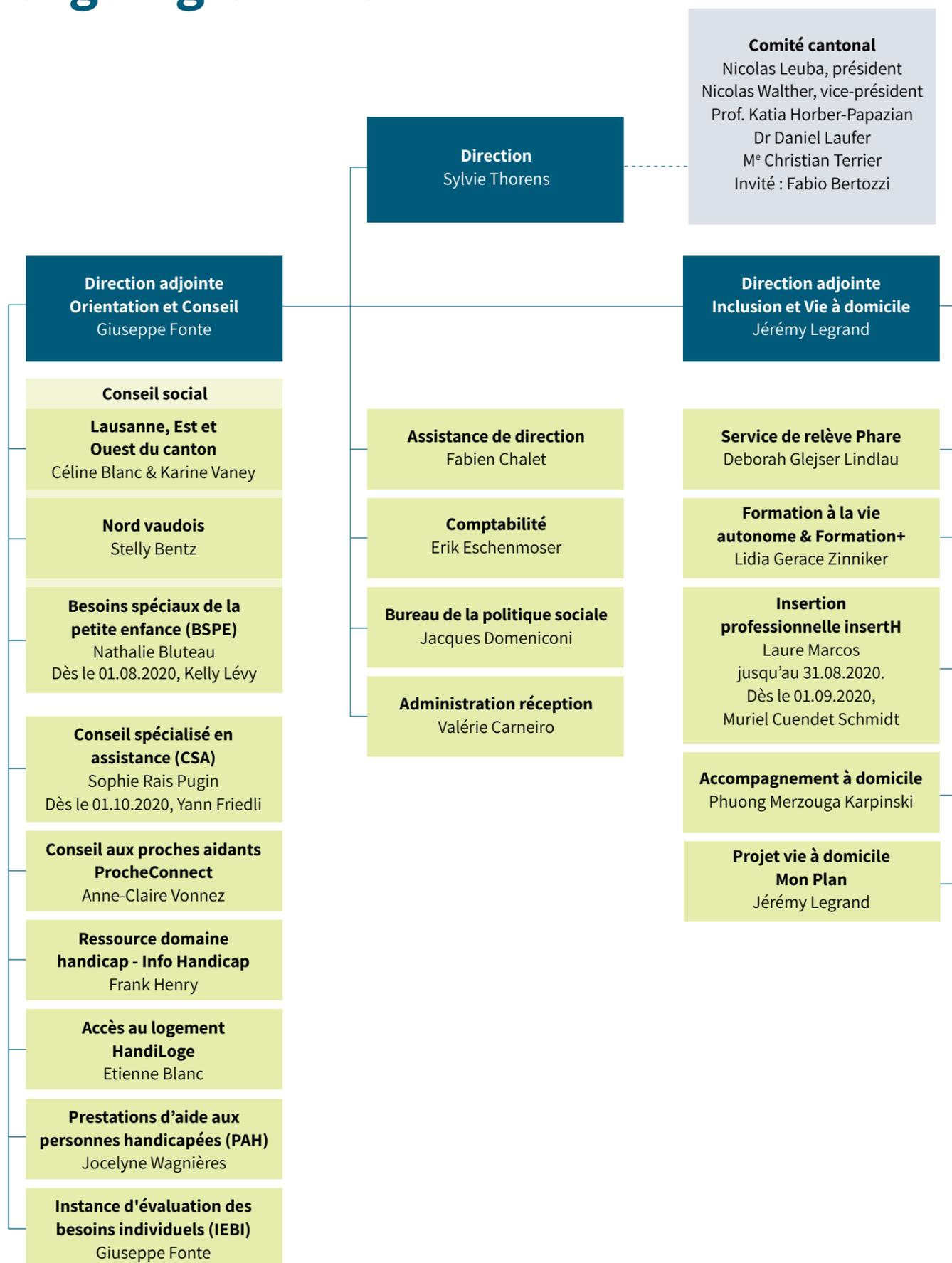
Cette situation a permis **des rapprochements extrêmement intéressants** et utiles avec divers organismes, qui perdureront au-delà de la crise sanitaire.

La résilience et la solidarité de la part de toutes et tous sont véritablement les éléments marquants de cette année 2020.

Nombre de collaborateur-trice-s au 31 décembre 2020

collaborateur-trice-s fixes	91
intervenant-e-s à domicile rémunéré-e-s à l'heure	212
stagiaire	1
apprentie	1

Organigramme



En septembre 2020, Pro Infirmis Vaud a entériné son organigramme, suite au processus participatif de réorganisation entamé fin 2018.

Deux adjoints de direction se partagent désormais le pilotage de 2 secteurs distincts.

- Le secteur Orientation et Conseil réunit les prestations pour l'accompagnement administratif, assécurologique et pour la gestion du réseau des intervenant-e-s autour de la personne ;

- Le secteur Inclusion et Vie à domicile réunit les prestations liées au lieu de vie, à l'emploi et à l'encadrement de la personne dans la vie quotidienne.

Un collège de direction chapeaute l'ensemble. Il est composé des 2 adjoints de direction et de la directrice cantonale.

Bureau de la politique sociale

En bref

Le Bureau de la politique sociale conseille la direction en regard des objectifs stratégiques de l'association et de l'accomplissement de ses missions. Composé de collaborateur-trice-s issu-e-s de divers services du terrain, le Bureau de la politique sociale traite des questions transversales à la politique publique, et plus particulièrement à la politique du handicap. Il documente les réflexions et développe des argumentaires pour appuyer les démarches et les décisions de la direction.

Responsable : Jacques Domeniconi

Activité 2020

« Autonomie », le programme 2018-2021 de la Confédération et des Cantons en faveur des personnes en situation de handicap, identifie la flexibilisation et la personnalisation des offres de soutien comme un champ d'action prioritaire. Le but ? Permettre aux personnes concernées de mener une vie aussi autonome que possible grâce à des prestations plus souples. La pandémie de Covid-19 a justement mis en exergue cette nécessité pour les personnes en situation de handicap de pouvoir très rapidement procéder à des adaptations de leur environnement et trouver des réponses à leurs besoins : face à la crise, elles se sont malheureusement souvent retrouvées dépendantes de leur contexte et ont dû faire preuve d'une résilience sans commune mesure.

Cette année plus que jamais, nous avons donc poursuivi notre travail de fond visant à promouvoir et développer la flexibilité des offres de soutien. En nous alliant avec Forum Handicap Vaud et des membres du Grand Conseil vaudois, nous avons notamment contribué au dépôt d'une motion par le député Arnaud Bouverat en octobre 2020. Le texte, que Pro Infirmis Vaud soutient, vise à doter le canton de Vaud d'outils législatifs à la hauteur des enjeux que pose la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

”

L'objectif est de permettre à Forum Handicap Vaud et aux associations de se positionner comme partenaires des autorités cantonales en thématisant les préoccupations des personnes concernées par le handicap.

“

L'allocation pour impotent sous la loupe du Groupe de politique sociale

Le Groupe de politique sociale (GPS) est une commission permanente du Bureau, dont les membres sont issus des secteurs « Orientation et Conseil » et « Inclusion et Vie à domicile ». Dès l'automne 2020, le GPS s'intéresse à la prise en compte des montants de l'allocation pour impotent dans le calcul des revenus disponibles par les offices des poursuites. Il a l'objectif de proposer aux autorités concernées des éléments leur permettant de prendre en compte les frais non prouvés dus à l'impotence et non couverts par ailleurs.

Une collaboration entre associations concernées

Dans le cadre de la collaboration avec Forum Handicap Vaud et ses 28 associations membres, notre institution participe à de nouveaux groupes de travail, où les thèmes de l'inclusion scolaire et de l'accompagnement au sein des établissements socio-éducatifs ont été à l'ordre du jour en 2020.



Services Overhead

Le Conseil de direction est épaulé par les compétences d'un comptable à temps plein pour la gestion financière de l'institution, le suivi des subventions cantonales et la gouvernance des fonds. Un spécialiste en politique sociale documente également la direction sur l'actualité du domaine du handicap et anime les groupes de travail internes sur les problématiques soulevées.

Véritable pivot de l'organisation, l'assistant de direction gère l'agenda de la directrice et des adjoints de direction, régit les aspects RH des collaborateur-trice-s conformément aux directives du siège principal, coordonne les actions du Comité et organise les grands événements de Pro Infirmis Vaud.

De leur côté, les assistant-e-s administratif-ve-s de l'accueil reçoivent le public dans les locaux de Pro Infirmis à Lausanne et dans les différentes succursales. Ces personnes répondent de surcroît aux appels de la centrale téléphonique et orientent les demandes dans les services. La cheffe de service couvre les besoins liés à la santé au travail et les aspects d'intendance.

Bien sûr, toute cette équipe ne pourrait fonctionner sans le support technique en informatique apporté par la médiamaticienne qui développe également les canevas de nos supports de communication.

Responsable comptabilité : Erik Eschenmoser
Assistant de direction : Fabien Chalet
Cheffe de service Administration/réception :
Valérie Carneiro

Conseil social

En bref

Basé-e-s à Lausanne et Yverdon-les-Bains, les 20 assistant-e-s sociaux-ales du Conseil social offrent un soutien global aux personnes en situation de handicap et à leurs proches. Ils et elles interviennent dans tous les domaines de la vie : prestations sociales, gestion du quotidien, budget, logement, travail ou encore mobilité. Le Conseil social, premier point de contact de nos client-e-s, peut également les orienter vers des services plus spécifiques ou des partenaires. Sa prestation est gratuite et s'adresse à toute personne en situation de handicap, à partir de 7 ans et jusqu'à l'âge de la retraite.

Cheffes de service : Céline Blanc, Karine Vaney et Stelly Bentz

Activité 2020

Nous observons cette année encore une augmentation du nombre de client-e-s : le Conseil social a suivi 2269 personnes ou familles en 2020, contre 2208 en 2019 et 2029 en 2018. Cela représente une augmentation de 3 % malgré une baisse des nouvelles sollicitations entre mars et mai.

Dès le mois de mars 2020 et avec le semi-confinement, le service a dû rapidement s'adapter pour assurer une présence auprès des client-e-s malgré la fermeture de nos locaux et l'interruption des consultations en présentiel. Les assistant-e-s sociaux-ales ont agi de manière proactive, en prenant contact régulièrement par téléphone avec les personnes les plus vulnérables ou isolées.

Une partie des thérapies ayant été suspendues, les assistant-e-s sociaux-ales ont fait face à des cas complexes, nécessitant davantage d'écoute et de soutien psychosocial. Si bon nombre de situations se sont clairement péjorées, d'autres nous ont toutefois ravies : plusieurs client-e-s ont mobilisé des ressources insoupçonnées et ont développé une plus grande autonomie durant cette période.

Nos équipes ont par ailleurs été très sollicitées pour répondre aux besoins financiers des client-e-s qui ont vu leurs revenus diminuer avec la crise. Les assistant-e-s sociaux-ales ont dû entamer de nombreuses démarches pour trouver des aides ou conseiller les personnes concernées au sujet de l'allocation pour perte de gain due au coronavirus. Ce contexte difficile a également eu un impact important sur les proches qui ne

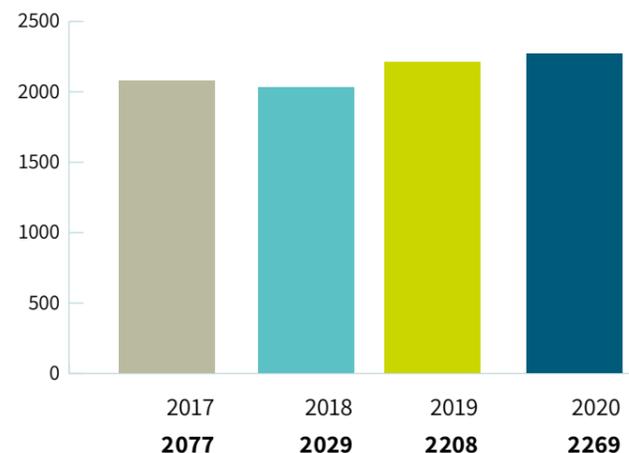
pouvaient plus compter sur les ateliers protégés, les centres de jour ou les écoles. Le service a tout mis en œuvre pour les aider au mieux, à distance.

Des équipes particulièrement résilientes

L'année 2020 a représenté un incroyable défi pour les collaborateurs-trice-s du Conseil social. Malgré des habitudes bouleversées, la nécessité de s'adapter rapidement à de nouveaux outils et le travail à domicile, toutes et tous ont su faire face. A noter également que le personnel a été mobilisé pour intégrer et expliquer certains grands changements aux client-e-s et aux familles, comme le nouveau catalogue (2020) pour le remboursement des frais de maladie par les prestations complémentaires (PC) ou la Réforme PC 2021.

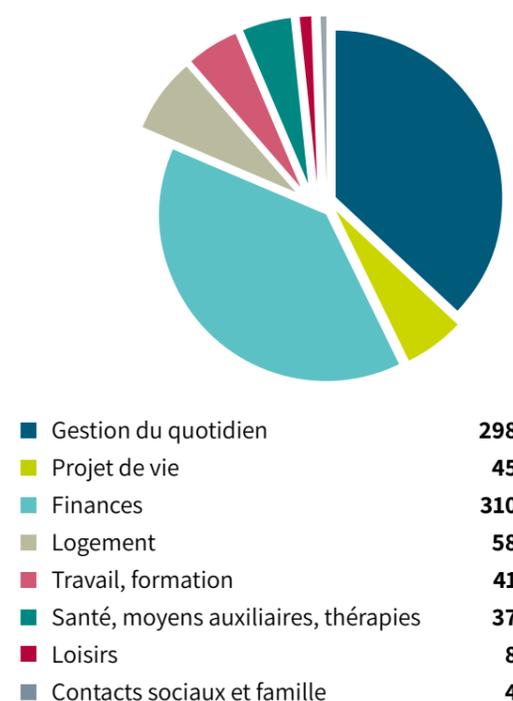
client-e-s ou familles suivi-e-s	2269
nouvelles situations traitées	580
nouveaux-elles client-e-s présentant une déficience psychique	33%

Nombre de client-e-s suivi-e-s, de 7 à 64-65 ans (2017-2020)



Le nombre de client-e-s suivi-e-s par le service est en constante augmentation depuis 2018.

Motifs d'intervention pour les nouveaux-elles client-e-s



En 2020, 39% des motifs d'intervention concernent les finances et 37% la gestion du quotidien.

” Nous avons constaté que certaines personnes bénéficiaires, en particulier celles présentant des troubles psychiques, ont souffert d'isolement et ont parfois eu de la peine à solliciter ou à trouver de l'aide durant la crise. “

Témoignage

L'année dernière a tout bouleversé pour nous et je ne sais pas comment j'aurais fait sans votre aide. Du jour au lendemain, mon fils adulte ne pouvait plus se rendre en atelier. Comme il est une personne à risque, ses thérapies ont aussi été arrêtées. J'ai dû m'en occuper sans relâche à domicile. Il n'était plus stimulé, a malheureusement beaucoup régressé et moi, j'étais proche de l'épuisement. Le service du Conseil social m'a énormément aidée, notamment par son écoute. Ensemble, nous avons petit à petit trouvé des solutions pour que mon fils puisse ressortir et recommencer certaines activités. Aujourd'hui, nous reprenons des forces et nous gardons espoir pour l'avenir. Merci pour tout !

Gabrielle, maman de Lucas

Besoins spéciaux de la petite enfance

En bref

Le service des Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE) offre un conseil social aux familles ayant un enfant de moins de 7 ans qui présente un problème de santé ou de développement. Sa mission est de les informer, de les orienter et de les accompagner, mais aussi d'activer les prestations d'aide auxquelles les proches et l'enfant ont droit. L'objectif prioritaire du service est donc de permettre à l'enfant de s'épanouir, avec un accompagnement qui intervient dans une période où ses pathologies impactent de manière durable son développement et l'organisation familiale.

Cheffes de service : Nathalie Bluteau puis Kelly Lévy

Activité 2020

La prestation du service des BSPE a pu être maintenue malgré la pandémie de coronavirus. Le nombre d'enfants et de familles suivis a légèrement augmenté en 2020 (689 bénéficiaires) par rapport à 2019 (674 bénéficiaires). Le nombre de nouveaux enfants signalés a quant à lui légèrement diminué (229 contre 238 en 2019), car les consultations et bilans médicaux ont été repoussés en raison de la situation sanitaire. Cette baisse s'observe clairement durant les mois d'avril et de mai, alors que les signalements sont repartis à la hausse dès le mois de juin.

A noter également que le nombre d'heures moyen de conseil social par dossier est légèrement plus élevé en 2020 (12 heures par dossier) qu'en 2019 (11 heures par dossier).

La période de semi-confinement, de mars à mai, a été très anxiogène pour les parents. Avec la fermeture des écoles et la diminution des solutions de relèves parentales et des thérapies, le service a pu observer que les parents avaient un réel besoin d'exprimer leurs craintes et questionnements. Ils demandaient également à être informés des moyens existants pour les aider à affronter la crise. Face à ces défis, nos assistant-e-s sociaux-ales se sont montré-e-s à l'écoute et également très proactif-ve-s dans les situations les plus complexes. Nous avons en outre pu compter sur nos partenaires, avec qui nous avons continué à collaborer de manière étroite : ensemble, nous avons pu soutenir les familles et leur proposer toutes les solutions possibles pour répondre à leurs demandes durant cette période difficile.

Les troubles du spectre de l'autisme en constante augmentation

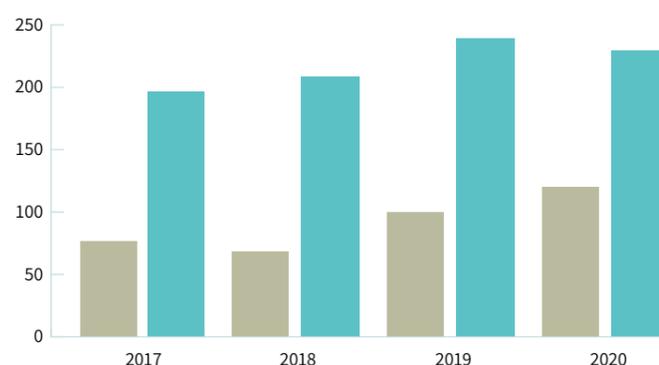
L'accroissement du nombre d'enfants atteint-e-s d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) s'est poursuivi en 2020 en raison de la précocité du diagnostic posé. Cette population représente désormais plus de la moitié des nouvelles situations signalées (53%).

Le service des BSPE tourné vers l'avenir

La conduite du service des BSPE a été reprise par Madame Kelly Lévy suite au départ de Madame Nathalie Bluteau qui a passé 25 ans à sa direction. Assistante sociale de formation, Madame Kelly Lévy a intégré le service des BSPE en 2003. A l'avenir, l'élargissement des prestations auprès des familles, ainsi que le développement du partenariat avec les acteurs cantonaux de la petite enfance vont se poursuivre. En effet, le Concept 360° de la Direction générale de l'enseignement obligatoire sera prochainement appliqué, avec à la clé une collaboration plus étroite entre Pro Infirmis Vaud et les établissements scolaires du canton dans l'accompagnement des familles d'enfants à besoins particuliers.

enfants et leur famille suivi-e-s	689
nouveaux-elles enfants signalé-e-s	229
heures de conseil social et de conseil social délégué	8281

Nombre d'enfants suivi-e-s présentant un TSA (2017-2020)

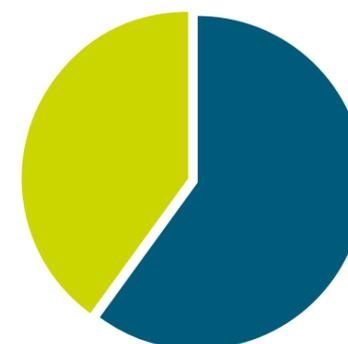


	2017	2018	2019	2020
Nouveaux-elles enfants présentant un TSA	77	68	101	122
Total nouveaux-elles enfants	196	208	239	229

Le nombre d'enfants présentant un TSA suivi-e-s par le service des BSPE augmente chaque année.

”
Le défi pour le service des BSPE est d'accompagner et de conseiller les parents des enfants atteint-e-s de troubles du spectre de l'autisme malgré le manque de solutions existantes adaptées.

Sources de signalement des enfants suivi-e-s par le service des BSPE



En 2020, 40% des signalements proviennent du CHUV, contre 60% pour les autres sources.

Témoignage

Je souhaiterais partager avec vous ce moment, qui peut paraître anodin mais qui représente pour moi une grande évolution : mon fils de 4 ans s'est rendu la semaine dernière à la garderie pour un après-midi d'adaptation. A la sortie, un assistant social m'a informé qu'il avait participé au « cercle », où les enfants prennent tour à tour la parole pour se présenter. J'ai été touché en plein cœur ! Il y a un an, mon fils se serait caché et n'aurait jamais participé à l'activité avec ses camarades. Cette progression me remplit de joie. Et lui aussi apprécie énormément ces après-midis à la garderie : il me demande sans cesse quand il pourra y retourner !

Je tiens à vous remercier pour tous vos conseils et votre aide, qui ont rendu cette évolution possible. C'est très important d'être entouré et accompagné de personnes comme vous, à nos côtés depuis le début. Merci pour tout !

Paul, papa de Lucien (prénoms d'emprunt)

Projet Conseil social 7-16 ans

En bref

Implantée dans le nord du canton de Vaud depuis 2017, la prestation de Conseil social 7-16 ans propose aux parents d'enfants en situation de handicap un accompagnement et un suivi social durant cette période de l'enfance. L'équipe du projet active les droits en matière d'assurances sociales, renseigne les familles sur les possibilités de relève et les ressources financières à disposition et favorise l'inclusion scolaire et les loisirs de l'enfant. Cette prestation est toujours à l'état de projet au sein de Pro Infirmis Vaud, avec un financement garanti jusqu'à fin 2021.

Cheffe de projet : Stelly Bentz

Activité 2020

La pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact sur le nombre de dossiers suivis par le Conseil social 7-16 ans : depuis 2017, il est en constante hausse, passant de 90 situations en 2018 à 100 en 2019, puis 118 cette année. Cette situation s'explique par le fait que les partenaires font de plus en plus appel à notre service.

La fermeture des écoles et lieux de relève en raison de la situation sanitaire a permis de mettre en exergue les compétences parentales et la solidarité des proches dans la prise en charge des enfants ayant de grandes difficultés.

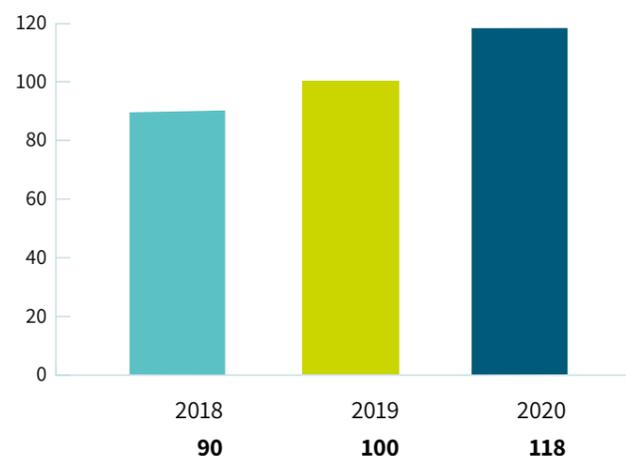
Le Conseil social 7-16 ans change de nom

Durant l'année, nous avons poursuivi notre objectif de travailler en plus étroite collaboration avec les établissements

scolaires, selon le concept cantonal de mise en œuvre et de coordination des mesures spécifiques en faveur des élèves des établissements ordinaires de la scolarité obligatoire – appelé aussi Concept 360° – de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Des réflexions menées au sein de notre organisation ont abouti à la conclusion qu'il était nécessaire pour nous d'être en meilleure adéquation avec les découpages et les classifications du Canton, raison pour laquelle le Conseil social 7-16 ans va changer de nom et devenir, dès 2021, le Conseil social Enfance et Adolescence. Notre but restera bien sûr d'assurer le suivi des enfants âgé-e-s de 7 à 16 ans et de leurs familles dans la continuité de la prise en charge du service des Besoins spéciaux de la petite enfance.

Nombre de dossiers traités (2018-2020)



Depuis le lancement du projet, le nombre de dossiers traités est en constante augmentation.

nouveaux dossiers	35
situations d'enfants diagnostiqué-e-s TSA	27
situations suivies depuis 2018	+31%

” Malgré l'épuisement ressenti par l'entourage, seules quelques situations ont nécessité une intervention d'urgence. La majorité des familles ont déployé d'énormes capacités d'adaptation. “

Case management

En bref

Les programmes de Case management « maintien à domicile » font partie intégrante des services de Conseil social de Pro Infirmis Vaud et sont également proposés au sein du service des Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE). Ils répondent aux besoins supplémentaires de coordination et d'activation des prestations lors de situations fragiles de vie à domicile ou lors d'un retour complexe dans son foyer. Le Case management s'inscrit dans la volonté de favoriser les projets de vie de maintien à domicile des personnes en situation de handicap dans le respect de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Activité 2020

Au niveau du service des BSPE, aucun nouveau processus de Case management n'a été ouvert en 2020, mais les 11 processus débutés en 2019 se sont poursuivis. Il s'agit de situations fort complexes dans lesquelles les familles se retrouvent au centre d'un réseau composé de nombreux professionnels gravitant autour de leur enfant.

Pour le service de Conseil social, nous constatons que sur les 7 situations dont le suivi a débuté en 2020, 3 nous ont été référées par des hôpitaux qui ont fait appel à notre expertise pour des situations complexes de retour à domicile. Elles ont comme points communs principaux l'âge des bénéficiaires et leur situation familiale : il s'agissait de personnes en situation de handicap entre 35 et 45 ans, vivant en couple avec leurs enfants. Ce contexte familial excluait un placement en institution. Dans ces cas, la sortie d'hôpital a eu lieu avant la mise en place d'un financement pérenne par les assurances sociales. Il était donc nécessaire d'établir une collaboration étroite entre le ou la case manager, le Conseil social et le Conseil spécialisé en assistance, afin de trouver un financement répondant aux besoins d'aide au quotidien de la personne.

Des pratiques adaptées à la situation sanitaire

L'année 2020 n'a pas été porteuse de grandes nouveautés puisque le service s'est surtout consacré à l'adaptation de ses pratiques à la pandémie de Covid-19, particulièrement en ce qui concerne l'organisation des réseaux : après leurs annulations ou reports, ils ont par la suite pu avoir lieu en visioconférence ou grâce à des solutions mixtes (une partie du réseau en présentiel et une autre partie des intervenant-e-s à distance).

En parallèle, les objectifs de développement fixés pour 2020, notamment la réflexion interne sur nos pratiques, ont dû être mis en suspens. Ils seront bien sûr repris et poursuivis en 2021.

” Par le pilotage du réseau de soins et de relève, le Case management a pu avoir un impact positif sur l'accompagnement des familles, même durant la pandémie. “

Conseil spécialisé en assistance

En bref

Le Conseil spécialisé en assistance (CSA) soutient les personnes handicapées qui mènent une vie autonome dans leur propre logement et qui « emploient » leurs assistant-e-s. Le ou la conseiller-ère spécialisé-e les accompagne, notamment pour l'organisation de l'assistance, et les renseigne par exemple sur le droit du travail, les assurances sociales, l'impôt à la source ou les moyens de financer leurs aides. Bien que complexe, cette prestation est fondamentale pour permettre aux personnes concernées de construire des alternatives à domicile sur mesure.

Chef-fe de service : Sophie Rais Pugin puis Yann Friedli

Activité 2020

En 2020, le nombre de personnes conseillées par notre service s'élève à 357. Il a donc poursuivi sa progression, avec une augmentation de plus de 12,6 % par rapport à 2019 (317).

Des parents très impliqués durant la crise

Pour la plupart de nos client-e-s, le début du confinement a été une surprise. Avec des informations leur parvenant au compte-gouttes, nous avons été surpris-es par leur résilience. Certain-e-s ont dû temporairement réorganiser l'aide autour d'eux-elles. Pour d'autres, l'essentiel de l'aide a été reporté sur les proches, heureusement pour une période limitée. Nous tenons à saluer le courage des parents qui, suite à la fermeture des institutions, ont dû prendre à leur charge l'aide à leurs enfants, ou augmenter la présence de personnel privé à domicile.

A noter que la part de mineur-e-s accompagné-e-s s'élève à 36 % en 2020, et qu'elle est restée stable par rapport à l'année dernière (35 %). Certain-e-s bénéficieront des droits acquis en matière de contribution d'assistance lorsqu'ils-elles auront atteint l'âge adulte, et ce même si la curatelle est de portée générale. L'objectif est que l'expérience vécue avec du personnel privé leur permette, à l'âge adulte, de faire le choix de vivre ou de se maintenir à domicile.

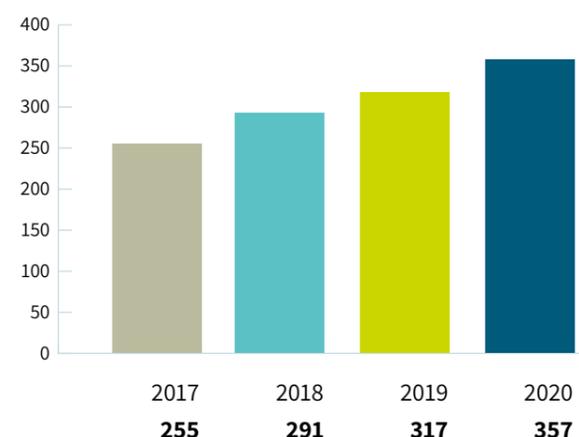
Contributions d'assistance en augmentation et effectif stable

En termes économiques, les montants annuels octroyés par l'Assurance-invalidité (AI) dans le cadre des contributions d'assistance supervisées par notre service en 2020 représentent un total de 10 003 560 francs (8 914 625 en 2019). Notre effectif est quant à lui stable, puisque notre service employait en 2020, comme l'année précédente, 7 collaborateur-trice-s à temps partiel, pour un total de 4,05 EPT. L'augmentation annuelle du nombre de client-e-s nous obligera à adapter notre soutien administratif dans un certain nombre de situations.

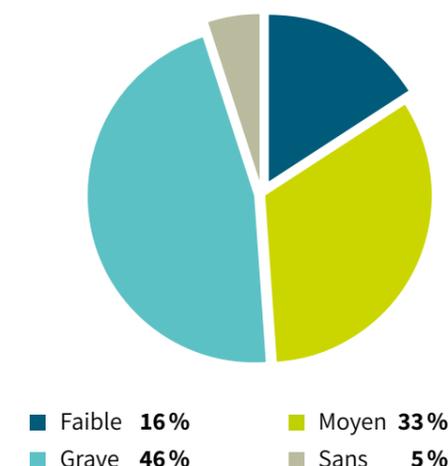
Il est important de rappeler que le rôle d'« employeur-euse » endossé par les personnes que nous accompagnons implique des tâches conséquentes, qu'il faut pouvoir et vouloir assumer... Ce rôle ne peut donc pas être imposé de l'extérieur : il doit s'agir d'un choix de la part de la personne en situation de handicap et non pas d'une simple activation d'un droit à une prestation.

client-e-s conseillé-e-s	357
client-e-s de plus en 2020	40
personnes accompagnées bénéficiant d'un financement mixte (allocation d'impotence, contribution d'assistance et complément par les prestations complémentaires)	10

Nombre de client-e-s conseillé-e-s par le CSA (2017-2020)



Part des client-e-s selon le degré de leur allocation d'impotence (API)



Depuis 2017, le nombre de client-e-s suivi-e-s par le service CSA augmente constamment, d'environ 12 % par année en moyenne.

En 2020, la part des client-e-s bénéficiaires d'une API grave est de 46 %, alors que celle des client-e-s bénéficiaires d'une API moyenne atteint 33 %.

”
Le défi à l'avenir sera de proposer aux personnes concernées des outils qui leur permettront de diminuer la charge consacrée aux tâches administratives afin de limiter leur dépendance à des services comme le nôtre.
“

Témoignage

Je souhaiterais que mon fils, en situation de polyhandicap, puisse à terme vivre dans un appartement en colocation en milieu ordinaire. Il est majeur depuis 2020 et a besoin d'aide pour tous les actes du quotidien ainsi qu'une surveillance 24h/24.

J'ai visité un tel lieu à Sion, où il y a déjà deux appartements et un troisième est en cours de construction. Comme les auxiliaires de vie sont engagé-e-s par et pour les personnes concernées, les frais sont réduits.

Même si à ma connaissance, de telles structures n'existent pas dans le canton de Vaud, j'ai été très motivée par cette expérience. J'ai donc contacté une coopérative qui a un projet d'immeuble dans le futur éco-quartier des Plaines du Loup et j'y ai inscrit mon fils pour un logement de 4,5 pièces, avec l'objectif de trouver un autre colocataire. L'immeuble sera prêt en 2023. J'ai bon espoir de pouvoir mener ce projet à terme, grâce notamment au soutien et à la collaboration de Pro Infirmis Vaud et du Canton.

Francine, maman de Samy

Projet ProcheConnect

En bref

Plateforme de communication dédiée aux proches de personnes en situation de handicap, ProcheConnect a pour but d'améliorer l'accès à l'information sur les soutiens : droits, aspects administratifs, aides pour le quotidien. Elle utilise des canaux tels que site internet, newsletter, page Facebook, service SMS et tchat en ligne. Son offre est coordonnée avec le Programme cantonal vaudois de soutien aux proches aidants. Elle est reconnue comme modèle de bonne pratique par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Cheffe de projet : Anne-Claire Vonnez

Activité 2020

Deux tchats LiveConnect devaient avoir lieu en 2020 sur les thèmes « Fin de la scolarité : et après ? » (perspectives pour les jeunes en situation de handicap dès 16 ans, voies inclusives, etc.) et « Bouger, découvrir et s'amuser avec un handicap : trouver des activités adaptées » (activités extrascolaires, sport, culture, loisirs en famille, vacances adaptées, etc.). Malheureusement, alors que ces événements en ligne avaient toute leur place dans un contexte de confinement, ils ont dû être annulés en raison des restrictions sanitaires qui ont empêché l'équipe de spécialistes de se réunir pour répondre en direct aux questions.

Durant l'année, nous avons travaillé à définir un concept de tchat qui permettrait aux proches de poser leurs questions tout au long de l'année.

Pour marquer les 5 ans d'existence de la plateforme, un programme préparé en collaboration avec le Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (MCBA), avec en fil rouge le thème des loisirs, devait proposer une soirée festive en présence des partenaires de Pro Infirmis Vaud dans les murs du MCBA afin de renforcer les liens interinstitutionnels autour de ProcheConnect. Un tchat LiveConnect et des visites guidées par une médiatrice culturelle du MCBA venaient compléter les festivités. Toutes ces actions ont dû être reportées.

Par contre, le catalogue des loisirs et vacances adaptés dans le canton de Vaud a été mis en ligne comme prévu et présentait en 2020 plus de 300 offres.

procheconnect.ch/loisirs-vacances-adaptes

Des vidéos pour mieux expliquer les prestations

ProcheConnect et le Conseil social ont travaillé à la réalisation de vidéos qui expliquent différentes prestations, notamment de l'assurance-invalidité. La diffusion de ces vidéos doit débiter au printemps 2021.

procheconnect.ch

réponses données en direct par ProcheConnect lors des 5 tchats LiveConnect (2016-2020) **140**

questions et réponses dans la rubrique FAQ du site internet **160**

personnes qui se sont connectées au cours des 5 tchats LiveConnect (2016-2020) **1280**

Profil des personnes qui ont sollicité ProcheConnect (2017-2020)



” Pour soutenir les proches, l'équipe de ProcheConnect a, dès le mois de mars, mis en ligne une page spéciale Covid-19 sur son site internet, apportant des informations utiles aux familles dans ce contexte inédit. “

Témoignage

Notre fille, Louise, souffre de déficience intellectuelle et d'épilepsie. Agée de 16 ans, elle suit l'école en institution et rentre chaque soir à la maison. Or, depuis quelques mois, nous sommes confrontés à une décision difficile à prendre : nous devons opter, sans aucune discussion préalable possible, pour un maintien de notre fille à la maison, en semi-internat ou en internat. Cela ne nous convient pas. Logistique, aménagement intérieur et extérieur, travail administratif, soins... En 16 ans, nous sommes devenus les spécialistes de notre enfant. Or, nous avons le sentiment qu'on nous jette au lieu de capitaliser

sur cette expérience ! A notre avis, il s'agit de savoir si ce que nous avons mis en place peut coûter moins cher à la société et de mesurer à quel point notre expertise est à même de profiter à notre enfant. Pour nous, la clé, ce sont des institutions telles que Pro Infirmis. En effet, pour anticiper, décider, nous organiser, nous avons besoin de comprendre. Les entretiens avec notre assistante sociale, ainsi que la plateforme ProcheConnect et les LiveConnect sont un réel plus pour les proches ! Ils ont répondu à nos interrogations.

Mélanie et Xavier, parents de Louise (propos recueillis par Kristin Aubort pour le Magazine SantéPlus, avril 2020)

Instance d'évaluation des besoins individuels

En bref

Dans le cadre du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap (DCISH), composé de son secrétariat et de la Commission d'indication et de suivi (CIS), l'Instance d'évaluation des besoins individuels (IEBI) évalue les besoins des personnes en situation de handicap souhaitant intégrer un établissement socio-éducatif. Suite à une analyse des besoins, notre service propose une ou plusieurs prestations, que la CIS valide par la suite. Sur demande, l'IEBI peut aussi organiser l'accès aux prestations des établissements socio-éducatifs.

Chef de service : Giuseppe Fonte

Activité 2020

Nous distinguons 3 types de mandats au sein du service.

Les premiers, les mandats 1 (M1), concernent les demandes déposées pour la première fois au secrétariat du DCISH ; il s'agit tout d'abord d'un travail d'exploration des situations (informations sur la personne, son histoire, son contexte et ses besoins) qui peut durer plusieurs mois et débouche sur des propositions de prestations. En 2020, nos équipes ont effectué 59 évaluations M1, contre 68 en 2019. Cette baisse s'explique par les conséquences de la crise du coronavirus : les familles et les proches étaient moins disponibles, et nous avons moins de possibilité d'organiser des rencontres.

Les mandats 2 (M2), quant à eux, correspondent à l'accompagnement que peut offrir l'IEBI lorsque la personne en situation de handicap ou son entourage recherche une place en établissement socio-éducatif. Ce type de mandat a occupé le service durant 1102 heures en 2020, soit une légère baisse (36 heures) par rapport à 2019.

Enfin, les mandats 3 (M3) concernent l'évaluation des prestations fournies par l'établissement socio-éducatif. Ils permettent de réévaluer l'encadrement fourni par la structure à la lumière d'une éventuelle évolution de la situation. En 2020, le service a mené 46 évaluations M3, alors qu'elle en avait effectué 29 en 2019.

De grandes réflexions se poursuivront en 2021

Malgré une année chamboulée par les événements en lien avec la crise sanitaire, l'IEBI a entamé une réflexion sur les outils d'évaluation et la structure des rapports qui sont rédigés pour chaque situation. Ce travail a été mené avec le soutien de l'entreprise de conseil en organisation Socialdesign SA. Il sera poursuivi en 2021.

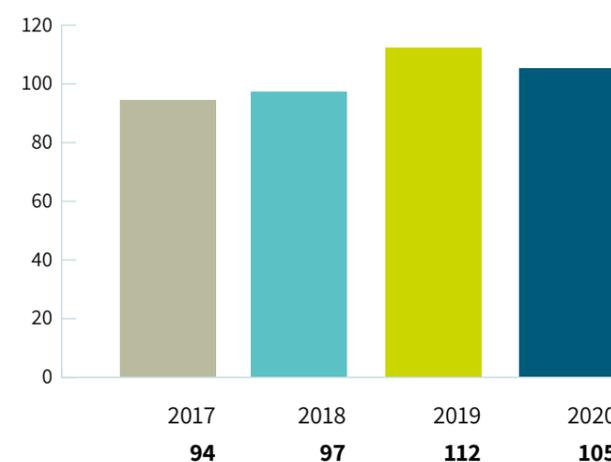
Par ailleurs, le pôle handicap de la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud a sollicité l'IEBI et la direction de Pro Infirmis Vaud pour réfléchir à une refonte des directives du DCISH. Ce projet de grande envergure se poursuivra en 2021.

L'année 2020 a également été marquée par des discussions au sujet de la gestion du secrétariat du DCISH. Pro Infirmis Vaud l'a reprise, à la demande du Canton, et Monsieur Christian Sauty a été engagé en tant que secrétaire. Le secrétariat reste toutefois indépendant de l'IEBI du point de vue administratif et opérationnel.

nombre d'évaluations M3	46
rapports rédigés	105
heures consacrées aux rapports M2	1102

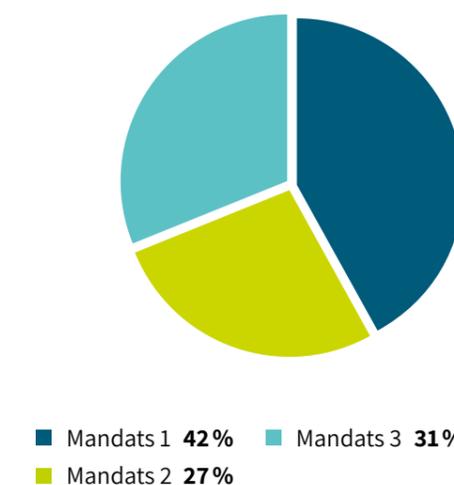


Nombre de mandats du service IEBI (2017-2020)



Le nombre de mandats total a diminué en 2020, en raison des conséquences de la pandémie.

Répartition des heures par type de mandats



En 2020, 42% des heures ont été consacrées à des mandats 1, 27% à des mandats 2 et 31% à des mandats 3.

”

L'augmentation du nombre de mandats M3 en 2020 s'explique par le fait que l'équipe, ne pouvant plus rencontrer de nouvelles personnes, a pu se concentrer sur les dossiers en cours qui devaient être réévalués.

“

Service de relève Phare

En bref

Déployé dans tout le canton par le biais de coordinations régionales basées à Lausanne, Nyon, Bex et Yverdon-les-Bains, le Service de relève Phare soutient les proches qui s'occupent à domicile d'un-e enfant ou d'un-e adulte en situation de handicap ou présentant une atteinte durable à sa santé. Nos intervenant-e-s à domicile relaient les proches aidant-e-s régulièrement ou ponctuellement, en journée, en soirée, la nuit ou le week-end. Les familles et les proches ont ainsi un moment pour se reposer, entretenir des contacts sociaux ou poursuivre d'autres activités.

Cheffe de service : Deborah Glejser Lindlau

Activité 2020

La pandémie de Covid-19 a eu un impact significatif sur l'activité de relève à domicile et le Service Phare a rapidement adapté son dispositif au nouveau contexte et aux enjeux inédits auxquels il a été confronté.

Le 16 mars 2020, suite aux décisions prises par les autorités nationales, les intervenant-e-s à domicile et les bénéficiaires du Service de relève Phare ont été informé-e-s de la suspension immédiate des prestations. Toutefois, dès le 23 mars et malgré le confinement imposé, des relèves pour les situations particulièrement compliquées ou pour les proches aidant-e-s actif-ve-s dans le dispositif des soins ont été mises en place.

Le défi était sans précédent : d'une part, les demandes affluaient, en particulier par l'intermédiaire des services sociaux du canton, et d'autre part, seul-e-s 20 intervenant-e-s sur 200 s'étaient déclaré-e-s volontaires pour effectuer des relèves à domicile dans ce contexte.

”

Grâce au plan de protection Covid-19 et au matériel transmis aux intervenant-e-s et aux bénéficiaires, aucun cas de transmission n'a eu lieu dans le cadre d'une relève à domicile du Service de relève Phare.

“

Une mobilisation exceptionnelle

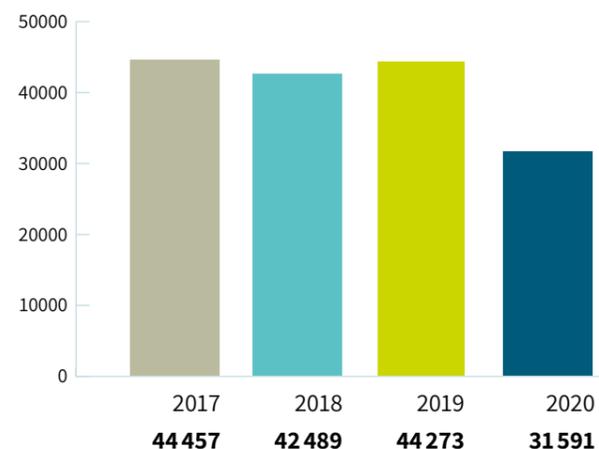
L'équipe du service, appuyée par nos partenaires du Canton notamment, a fait preuve d'une mobilisation exceptionnelle. Elle a également pu compter sur le précieux renfort de collaborateur-trice-s de Pro Infirmis, notamment pour se procurer et acheminer le matériel de protection à tous les intervenant-e-s. Entre le 23 mars et le 8 mai 2020, le Service Phare a pu venir en aide à 40 bénéficiaires en urgence, pour un total de près de 4000 heures de relève.

Dès la mi-avril, le service a mis en œuvre la préparation du déconfinement annoncé par les autorités. Près de 200 relèves ont ainsi pu être réactivées entre le 11 mai et le 30 juin 2020. A la fin de l'année, le nombre de bénéficiaires s'est au final révélé quasiment identique à celui des trois dernières années. Le plus grand nombre de renoncations à la prestation à domicile s'observe pour les bénéficiaires adultes (99 au lieu de 120 en 2019). L'accueil collectif de La Vanille a permis de maintenir 221 heures de prestation sur l'année, contre 290 en 2019.

En conséquence, l'activité de relève à domicile a connu une baisse de 30 % par rapport à l'année précédente, suite à la pandémie et au confinement, avec un nombre total de 31 592 heures effectuées contre 44 273. Les heures de parascolaire ont été affectées dans la même proportion, avec 2471 heures contre 3674 en 2019. Le télétravail des parents en est la raison principalement invoquée.

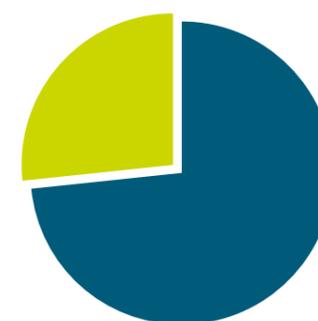
bénéficiaires	372
heures de relève à domicile effectuées	31592
heures de relève d'urgence entre le 23 mars et le 8 mai 2020	4000

Nombre d'heures de relève à domicile effectuées (2017-2020)



Le nombre d'heures de relève à domicile a connu une baisse en 2020 par rapport à l'année précédente, suite à la pandémie et au confinement.

Part de bénéficiaires mineur-e-s et adultes



■ Nombre de bénéficiaires mineur-e-s **273**
■ Nombre de bénéficiaires adultes **99**

En 2020, 73,4% des bénéficiaires sont des mineur-e-s et 26,6% des adultes.

Témoignage

Nous avons 2 enfants dont Sébastien, diagnostiqué très tôt comme étant à haut potentiel, puis Asperger et dysgraphique. Nous avons des engagements professionnels importants et parfois besoin de respirer... Raison pour laquelle nous avons fait appel au Service de relève Phare pour la première fois il y a quelques mois.

Nous avons rencontré plusieurs intervenant-e-s et nous nous sommes sentis écoutés, en confiance. Anthony, l'intervenant de Sébastien, lui a offert des moments privilégiés, en organisant des activités cuisine et des jeux de société. Au fil des relèves, nous avons constaté que Sébastien était content de retrouver Anthony, de jouer, de parler, de se sentir écouté et accepté, d'avoir à ses côtés une personne disponible pour lui. Cet accompagnement lui permettait de se ressourcer. De notre côté, nous pouvions aller travailler rassurés et certains d'avoir fait le bon choix.

Dans les situations difficiles, on se rend compte, en tant que parents, que nous avons des limites (physiques, émotionnelles, financières ou mentales) et que parfois, quand c'est trop, on ne peut pas tout gérer et tout assumer, malgré notre volonté et notre dévouement. La prestation Phare nous a permis de souffler, reprendre des forces et prendre du recul pour le bien de nos enfants, à un moment très compliqué de nos vies.

Aujourd'hui, notre situation s'est stabilisée et nous sommes prêts à diminuer voire arrêter le recours aux relèves, tout en restant très reconnaissants d'avoir pu en bénéficier au moment où nous en avons le plus besoin.

Michèle et Jean, parents de Sébastien

Service de formation à la vie autonome

En bref

Le Service de formation à la vie autonome (SFVA) dispense une formation de 3 ans aux adultes ayant une déficience intellectuelle légère à modérée. Le but ? Développer les compétences nécessaires pour vivre dans son propre appartement. Avec le soutien des formateur-trice-s, les apprenant-e-s réalisent les tâches inhérentes à la tenue d'un logement, apprennent à prendre soin d'eux-elles et à gérer leur temps libre. En plus de ce programme, le service dispense également des formations aux ancien-ne-s apprenant-e-s, afin de favoriser le maintien des acquis et l'acquisition de nouvelles connaissances (Formation+).

Cheffe de service : Lidia Gerace Zinniker

Activité 2020

La pandémie a chamboulé l'organisation de la formation au SFVA : à mi-mars, 6 familles ont décidé de garder temporairement et par mesure de précaution leur proche à domicile, alors que 2 apprenantes sont restées vivre dans nos locaux à Prilly. Notre défi a donc été d'organiser, pour certain-e-s bénéficiaires, la suite de la formation à distance. Avec le soutien des familles, nous y sommes parvenus, même si quelques apprentissages spécifiques ont dû être reportés. Les cours théoriques ont bien fonctionné, malgré quelques problèmes de connexion ou de batteries à plat. Cela a permis de peaufiner les connaissances en matière d'applications pour communiquer !

En tout, les apprenant-e-s ont réalisé 45 week-ends autonomes, avec comme seul soutien une permanence téléphonique. Celle-ci a reçu 625 appels au total, dont 449 pour des contacts de suivis attendus et 176 pour des imprévus.

A noter également que sur l'année, 3 nouveaux-elles apprenant-e-s ont intégré la formation au SFVA, alors que 2 l'ont terminée : une personne est partie vivre en milieu ordinaire et la seconde, bien qu'ayant les connaissances et compétences pratiques nécessaires pour gérer un ménage, a intégré une structure psychiatrique.

Formation+ : des cours à distance qui favorisent la participation

En ce qui concerne la Formation+, les cours se sont déroulés en partie par visioconférence et en partie en présentiel. Si certain-e-s participant-e-s n'ont pas souhaité suivre les cours à distance, d'autres, pour qui les déplacements constituent un frein, se sont réjouis de la situation et y ont participé avec plaisir.

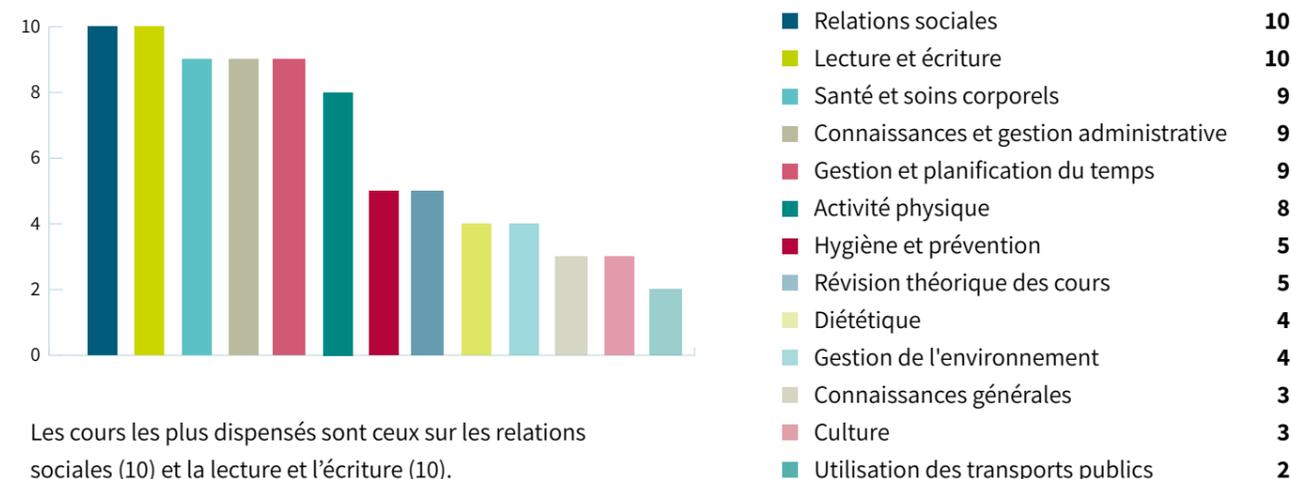
Groupe Loisirs : gérer son temps libre

Par ailleurs, le Groupe Loisirs, qui se concentre sur le thème de la gestion du temps libre, a continué à proposer des activités à distance. Ces moments de rencontre ont agi contre le sentiment d'isolement, entre 3 et 5 soirs par semaine, ainsi que durant certains week-ends lors du semi-confinement.

appels des apprenant-e-s	625
nouveaux-elles apprenant-e-s	3
apprenant-e-s ayant terminé la formation	2

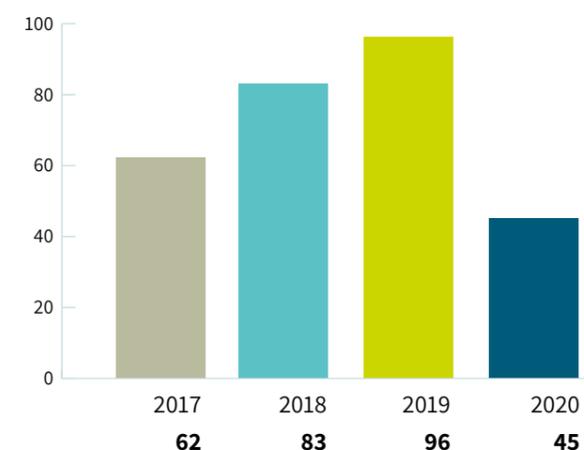
” Pour les aspects pratiques de la formation, la visioconférence a parfois montré ses limites, mais les apprenant-e-s ont tout de même pu préparer des repas et effectuer les tâches qu'ils et elles maîtrisaient déjà au SFVA. “

Nombre de cours dispensés par thématiques



Les cours les plus dispensés sont ceux sur les relations sociales (10) et la lecture et l'écriture (10).

Nombre de week-ends autonomes (2017-2020)



Le nombre de week-ends de vie autonomes réalisés par les apprenant-e-s a diminué en 2020.

Témoignage

Pendant le semi-confinement, j'ai bien aimé faire la Formation+ par visioconférence, car comme j'ai déménagé le 28 juin 2019 de Lausanne, j'ai arrêté la formation au Grand-Pont. C'est trop loin pour moi car j'habite en dessus de Bex.

C'est plus facile de faire la formation à la maison comme ça je n'ai pas besoin de me stresser avec les transports. Je n'aime pas aller en train jusqu'à Lausanne pendant le Covid, car j'ai peur d'attraper le Covid-19 et j'ai ma maman qui est une personne à risque ! Et pour le Groupe Loisirs, j'aime bien faire par visioconférence. J'ai aussi Zoom et je fais des loisirs avec Insieme Vaud.

Tamara, participante à la Formation+

Insertion professionnelle – insertH

En bref

Depuis 2007 et en partenariat avec un vaste réseau d'entreprises, insertH crée des emplois adaptés permettant à des personnes au bénéfice d'une rente entière de l'AI d'intégrer le premier marché de l'emploi. Cette prestation gratuite pour les employeurs et les candidat-e-s est financée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du Canton de Vaud. Notre équipe de 8 professionnel-le-s intervient en 3 phases que sont l'évaluation, ensuite l'orientation/prospection et enfin le suivi en emploi.

Cheffe de service : Laure Marcos puis Muriel Cuendet Schmidt

Activité 2020

En 2020, le nombre total de participant-e-s au programme s'est élevé à 160 (164 en 2019). Le service insertH a reçu 40 nouvelles demandes, dont une dizaine n'a pas abouti. Nous avons procédé à 67 évaluations (phase permettant d'établir les forces et besoins des participant-e-s), contre 66 en 2019. En ce qui concerne le nombre d'orientations et prospections réalisées, nous observons une belle progression d'environ 15% par rapport à 2019 (52 en 2020 et 45 l'année précédente). Enfin, 100 personnes ont bénéficié du suivi en emploi, qui a pour but de faciliter l'insertion par un coaching sur la place de travail. La cible fixée par le Canton de Vaud (94 à 98 suivis) a donc une nouvelle fois été dépassée. Ce chiffre est également très stable par rapport à 2019 (102), malgré les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19.

L'année 2020 a montré une augmentation du nombre de phases, bien que le nombre d'heures réalisées soit en baisse par rapport à 2019 (5559 contre 6142 l'année passée).

A noter qu'en août 2020, Madame Laure Marcos, porteuse du projet insertH et de son développement, a quitté Pro Infirmis. Elle est remplacée par Madame Muriel Cuendet Schmidt.

Des partenaires qui manifestent une solidarité exemplaire

Nous tenons, tout particulièrement cette année, à saluer l'engagement de nos partenaires qui a permis le maintien de l'ensemble des postes adaptés malgré la crise sanitaire. Afin de marquer notre reconnaissance, nous avons réalisé, avec nos bénéficiaires, une vidéo de remerciements à leur intention que nous vous invitons à visionner en scannant le QR code ci-dessous.



De plus, 9 employeurs nous ont contacté spontanément dans le but de créer des emplois adaptés au sein de leur entreprise. Ainsi, nous consolidons notre position de partenaire œuvrant au quotidien pour l'inclusion et l'auto-détermination.

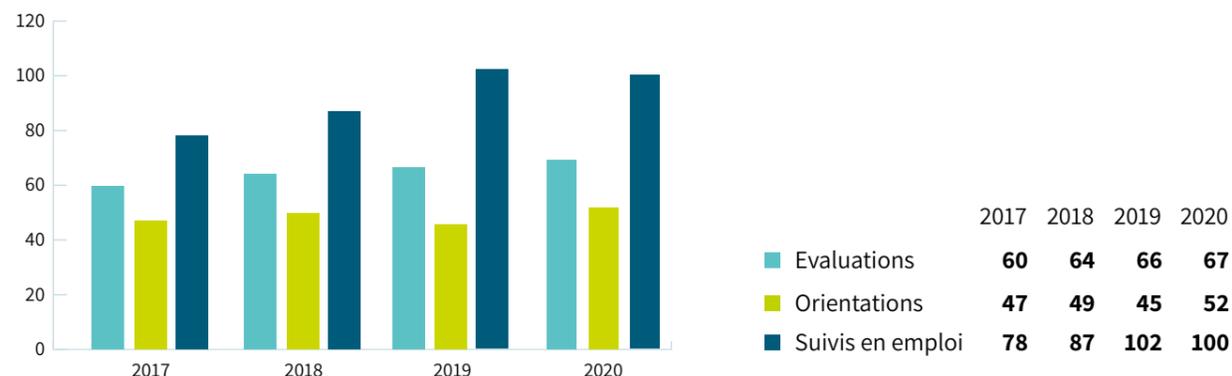
participant-e-s	160
personnes en emploi	100
heures de travail	5559

”

Le service insertH est de plus en plus connu pour la qualité de sa prestation et sa grande fiabilité sur le territoire vaudois.

“

Nombre total de phases, par types (2017-2020)



Le nombre total de phases a augmenté en 2020. Seuls les suivis en emploi ont légèrement diminué par rapport à 2019 (100 contre 102).

Témoignage

Vous êtes au bénéfice de la prestation insertH depuis 2017. Suite à cet accompagnement, vous avez quitté l'atelier protégé où vous travailliez auparavant. Actuellement, vous travaillez dans un établissement médico-social (EMS). Pourriez-vous nous expliquer comment s'est passé le passage de l'atelier protégé au travail en EMS ?

Alors, ça s'est très bien passé. Les activités sont beaucoup mieux. Avant, j'étais en stage à Afiro en logistique. Une responsable m'a parlé d'insertH et a pensé que ça serait bien pour moi pour l'autonomie. Ma place n'était pas en atelier protégé mais avec insertH.

En quoi consiste votre travail ?

Je suis chauffeur-livreur : chauffeur pour livrer des repas préparés par la Fondation Bois-Gentil dans les garderies et chauffeur pour les seniors du Centre d'accueil temporaire. Je les accompagne avec le minibus en fin de journée à la maison.

Qu'est-ce que cet emploi a changé dans votre vie ?

Il a tout changé ! Je ne suis plus dépressif. Ma vie a changé ! Je suis plus ouvert alors qu'avant j'étais renfermé. Je viens au travail avec plaisir, j'aime mon travail et je suis motivé. J'ai appris avec mes collègues techniciens, avec leur appui, j'ai aussi appris à gérer mon cadre de travail pour développer mon potentiel. Je demande moins et je suis plus autonome.

Finalement, qu'est-ce que vous apporte insertH ?

Le soutien, il m'a trouvé un emploi. J'ai un appui, comme des bilans 2 à 3 fois par an qui aident mes collègues et moi à ajuster mon travail. Conclusion : toute l'équipe de Pro Infirmis fait un super boulot pour nous donner une chance.

Interview de Kamil, bénéficiaire de la prestation insertH, par Maurizio Zasso, conseiller en insertion

Accompagnement à domicile

En bref

L'accompagnement à domicile vise l'indépendance et l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur participation à la vie sociale. Notre mission est de soutenir dans les actes de la vie quotidienne les personnes rentières AI présentant une déficience intellectuelle ou des séquelles de lésions cérébrales et qui ont fait le choix de vivre dans leur propre logement. Nos accompagnateur-trice-s les aident à travailler les facteurs environnementaux pouvant entraver l'expression de leurs rôles sociaux, en tenant compte de leurs besoins, limitations et aptitudes respectifs.

Cheffe de service : Phuong Merzouga Karpinski

Activité 2020

En 2020, 56 bénéficiaires dont 11 nouveaux-elles ont recouru à notre service. Notre objectif de 55 dossiers, convenu avec le Canton, a été atteint dès septembre.

En accord avec la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud, nous avons accompagné 3 personnes avec troubles du spectre autistique sans déficience intellectuelle, ainsi que 2 jeunes atteint-e-s de déficience auditive. Ces dernier-ère-s ont pu s'installer dans leur nouvel appartement grâce à l'engagement d'un accompagnateur connaissant la langue des signes.

Un personnel dévoué et créatif

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Les visites à domicile ont été suspendues durant 2 mois, et nos équipes ont fait preuve d'une belle créativité pour continuer à accompagner nos bénéficiaires à distance et soutenir leurs proches. A ce titre, le service a porté une attention particulière aux personnes qui n'avaient plus de réseau naturel.

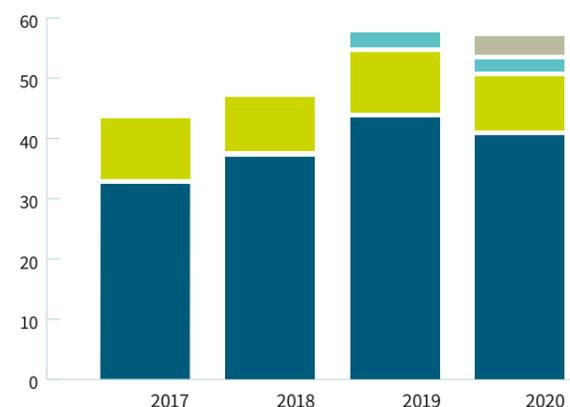
Au final, toutes et tous ont pu garder leur appartement. Malgré un rythme de vie parfois complètement chamboulé, nous sommes ravis de constater que certain-e-s bénéficiaires ont développé des ressources et des compétences spécifiques pour faire face à cette situation inédite : prise d'initiative, adaptation, autonomie, communication et relations.

Dès la fin de la période de semi-confinement, notre équipe a pu reprendre l'accompagnement à domicile de nos bénéficiaires afin qu'ils et elles renouent avec les responsabilités de leur vie quotidienne. Nos équipes ont bien sûr veillé au bon apprentissage et à l'application des gestes barrières et des mesures de protection. Selon nous, les interventions en présentiel restent essentielles pour offrir régularité et assurance aux personnes que nous suivons, ainsi que pour maintenir les acquis.

” Nos équipes ont mobilisé une extraordinaire capacité d'adaptation pour soutenir les personnes les plus fragiles et les plus isolées. “

bénéficiaires touchant une allocation d'accompagnement de l'AI	91%
entretiens d'évaluation avec des bénéficiaires potentiel-le-s	16
accompagnateur-trice-s avec nombre de mandats variant d'1 à 6 par semaine	17

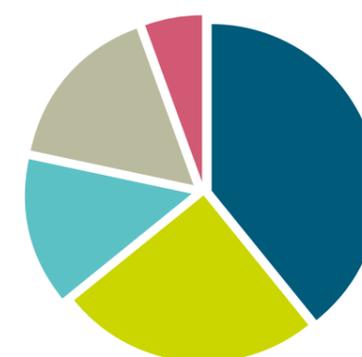
Nombre de bénéficiaires par déficience (2017-2020)



	2017	2018	2019	2020
■ D�ficience intellectuelle	34	39	45	42
■ L�sions c�r�brales	10	9	10	9
■ Surdit�			2	2
■ TSA sans d�ficience intellectuelle				3

Les proportions de b n ficiaires avec d ficience intellectuelle et l sions c r brales restent relativement stables.

R partition des b n ficiaires par tranche d' ge



■ Age 21-30	22	■ Age 41-50	8	■ Age 60 et +	3
■ Age 31-40	14	■ Age 51-60	9		

En 2020, la tranche d' ge 21-30 ans a repr sent  39% de nos b n ficiaires et la tranche d' ge 31-40 ans 25%.

T moignages

Une image d chir e en deux. En haut, un plafond blanc et en bas mon visage circonspect film  par la cam ra selfie de mon t l phone... Bruits de froissements, plus de bruits de froissements... Un  clat de rire. Moi : « Tout va bien ? » Un visage appara t avec un grand sourire : « Oui ». A nouveau le plafond... 5 minutes plus tard, le plafond dispara t, mon client me montre son lit parfaitement fait apr s avoir chang  les draps tout seul en riant de fiert .

Matthieu Scholder, accompagnateur lors d'une visio-conf rence avec un b n ficiaire durant le confinement

Incertitudes, solitude, lassitude quelques fois... L'ann e 2020, c' tait un peu la pi ce de th  tre « En attendant Godot ». Mais en relevant de nouveaux d fis sans perdre de vue les objectifs fix s, on d couvre parfois de nouvelles ressources chez chacun-e, beaucoup de solidarit  et d'entraide. Et  a, c'est tr s pr cieux. Merci   tous ceux qui m'ont soutenue aussi !

Andrea Von Bauer Gauss, accompagnatrice

Projet Mon Plan

En bref

Le dispositif de maintien à domicile Mon Plan est un projet pilote cantonal développé par Pro Infirmis Vaud et la Cité du Genévrier depuis 2017. Il offre une alternative à l'hébergement en institution aux personnes en situation de handicap intégrées dans le périmètre du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap (DCISH) et qui souhaitent vivre à domicile. La prestation est financée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Le service collabore avec d'autres institutions socio-éducatives à travers des partenariats.

Chef de projet : Jérémy Legrand

Activité 2020

En 2020, le dispositif Mon Plan a accompagné 15 bénéficiaires avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre autistique (TSA) ; ce sont deux personnes de plus qu'en 2019. Comme la demande est élevée, nous avons créé une liste d'attente, avant que la DGCS accepte de prendre en charge le financement de 4 places supplémentaires dès 2021.

Liens maintenus malgré le contexte difficile

Avec la pandémie de Covid-19 et ses conséquences économiques, l'équipe de Mon Plan a démontré une incroyable créativité et une belle résilience. Nos case managers, contraintes du jour au lendemain de travailler à domicile, ont dû adapter leurs pratiques et leurs interventions. Equipées de leur « kit confinement » – ordinateur, écouteurs, micro, caméra, téléphone portable – elles ont su maintenir le lien avec les bénéficiaires, les rassurer, leur proposer des activités ludiques et relaxantes, et répondre à leurs besoins avec l'aide du réseau. Les personnes suivies ont pu compter sur des contacts réguliers et personnalisés, certes virtuels mais aussi résolument humains.

L'année 2020 a aussi été marquée par des changements au niveau de la composition de l'équipe. Madame Catherine Martin a quitté Mon Plan pour rejoindre le Service de formation à la vie autonome. Elle est remplacée par Monsieur Alessio Nisticò, qui a travaillé durant 5 ans au sein du service Conseil social. Nous sommes certains que ses compétences d'assistant social, couplées à celles de Madame Letizia Durand, éducatrice sociale, permettront le bon développement du projet Mon Plan à l'avenir. A noter que ce dernier est composé de mécanismes complexes liés aux divers modes de financement de la vie en milieu ordinaire.

bénéficiaires en 2020	15
nouvelles situations dès le 1^{er} janvier 2021	4
heures accordées	3000

”
Grâce à une approche personnalisée et créative, nos case managers ont su répondre aux besoins de chaque bénéficiaire.
“



Témoignages

L'année 2020 a été pour moi une vraie source d'inspiration dans mon activité auprès des personnes faisant partie du projet Mon Plan, dans la mesure où il a fallu faire preuve d'innovation et de flexibilité dans chaque situation. L'aspect humain était central. Je me souviens d'un jour particulier où une bénéficiaire m'a contactée parce que sa maman avait été testée positive à la Covid-19. Elle devait donc également se faire tester et était très anxieuse, ne connaissant pas l'itinéraire pour se rendre au centre de test de sa ville. Sa maman en quarantaine ne pouvait pas être avec elle, et son médecin traitant n'effectuait pas les tests. Nous avons trouvé une solution : je l'ai accompagnée à pieds mais à 10 mètres de distance, pour ne rien risquer. Nous sommes restées au téléphone tout au long du trajet et cela l'a beaucoup rassurée.

Letizia Durand, case manager

L'équipe Mon Plan me soulage et m'aide au quotidien. A vrai dire, je ne sais pas comment je ferais sans notre case manager, car j'ai un entourage très limité. L'avantage avec Mon Plan, c'est que quelqu'un est toujours présent : par exemple, lorsque notre case manager est en vacances, un système de remplacement est mis en place.

Béatrice, maman d'un bénéficiaire Mon Plan



Autres prestations

Accès facilité au logement HandiLoge

HandiLoge constitue les dossiers des bénéficiaires de Pro Infirmis Vaud, en vue de l'obtention d'un bail, en partenariat étroit avec les gérances immobilières.

Chef de projet : Etienne Blanc

régies immobilières partenaires

20

Prestations d'aide aux personnes handicapées (PAH)

Les PAH financent les moyens auxiliaires liés au handicap non remboursés par les assurances sociales.

Responsable du Fonds PAH : Jocelyne Wagnières

montant total octroyé dans
le canton de Vaud

1063007.-

demandes accordées

759

La Chaise rouge

La Chaise rouge, en collaboration avec la Croix-Rouge vaudoise, offre un accompagnement bénévole pour l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap.

bénéficiaires

62

Partenariats

Les limitations de rencontres durant cette crise sanitaire n'ont pas impacté la poursuite et la création de nouveaux chantiers avec nos partenaires. Au contraire, les conditions de confinement ont permis l'approfondissement de nombreuses réflexions et collaborations.

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du Canton de Vaud

La DGCS a déployé un important renfort pour soutenir notre service de relève Phare et assurer l'acheminement du matériel de protection durant la crise sanitaire. Pour faire face aux répercussions sociales de la situation pandémique, la DGCS a rassemblé les associations vaudoises du domaine social au sein de la Centrale des solidarités. Le but : unir les forces et distribuer les interventions entre partenaires pour répondre aux besoins des communes vaudoises et de leurs habitant-e-s fragilisé-e-s.

Pro Infirmis Vaud a également poursuivi ses réflexions avec la DGCS en regard des conditions de la vie à domicile des personnes en situation de handicap. Plusieurs projets pilotes sont en cours, notamment pour une cartographie cantonale de tous les lieux possibles d'hébergement (établissement socio-éducatif, activités de jour, vie à domicile, offres de loisirs des associations) par région vaudoise.

En outre, la DGCS a confié à Pro Infirmis Vaud le secrétariat cantonal du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap (DCISH).

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) du Canton de Vaud

Le lancement du Concept 360° pour l'école inclusive en septembre 2019 a demandé à Pro Infirmis Vaud une adaptation aux nouvelles dynamiques qui s'articulent autour du projet pédagogique de l'enfant. Ainsi, notre organisation a rejoint la sphère élargie des partenaires de l'école, notamment pour accompagner les familles dans les démarches administratives liées aux dispositifs de prise en charge. Un travail étroit se crée donc entre le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) et les assistant-e-s sociaux-ales.

Office de l'assurance-invalidité (OAI)

Partenaire privilégié, l'OAI manifeste en continu son souci d'améliorer ses prestations. Ainsi, outre les procédures que nous avons allégées entre les 2 entités, plusieurs groupes se sont formés pour travailler sur la transition des jeunes vers la formation initiale ou la vie professionnelle, l'accompagnement des personnes autistes sans déficience intellectuelle pour leur projet d'études ou en emploi, ainsi qu'un dispositif pour clarifier certaines décisions AI incomprises ou contestées. Une réunion semestrielle entre nos services respectifs permet le suivi de nos actions et les ajustements éventuels.

Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

Le service des Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE) a renforcé sa collaboration avec le CHUV et le Centre cantonal de l'autisme (CCA), notamment pour tous les diagnostics précoces des troubles du spectre autistique. Nous avons également engagé des réflexions pour proposer un accompagnement ciblé sur les diagnostics tardifs adultes. Un projet réunissant de multiples partenaires verra le jour en 2021.

Festival Lavaux Classic

Pour les 100 ans de Pro Infirmis, célébrés sous la devise « L'avenir ne connaît pas d'obstacle », le Festival Lavaux Classic, avec la collaboration du Sinfonietta, avait réservé le dernier soir de son édition 2020 pour un concert événement avec les écoles de Lavaux : les élèves du Centre scolaire de Lavaux, de l'Ecole de Mémise et de l'Ecole La Branche avaient commencé les ateliers d'écriture des paroles revisitées de l'Hymne à la Joie de Beethoven. A cela, s'ajoutaient une composition originale des enfants et la création d'un poème symphonique d'un jeune autiste Asperger. Les répétitions avaient débuté, sous l'œil d'un réalisateur et de sa caméra. Malheureusement, en raison de la pandémie de Covid-19 et à la grande tristesse de toutes et tous, ce projet a dû être annulé.



Musée de la Maison d'Ailleurs

A l'occasion de l'exposition annuelle du musée « Je est un monstre », notre association s'est inscrite en partenaire pour développer des activités et événements ciblés sur la thématique de l'art et du handicap. Si le lancement en novembre 2020 s'est fait dans l'ombre en raison des contraintes sanitaires, Pro Infirmis Vaud et le musée espèrent beaucoup reprendre les préparatifs des événements en 2021, quand la situation le permettra.

Fondation de Vernand

Dans l'optique de réunir les complémentarités des expertises éducatives et en assurances sociales, Pro Infirmis Vaud et la Fondation de Vernand travaillent notamment ensemble pour créer un dispositif d'accompagnement des personnes avec un trouble du spectre autistique de type Asperger. Un projet pilote démarrera en 2021.

Réseau d'accompagnement du handicap en milieu ordinaire (Rahmo) et Association vaudoise des organismes privés pour personnes en difficulté (AVOP)

C'est dans une réelle émulation constructive que Pro Infirmis Vaud, Rahmo et l'AVOP ont créé le modèle cantonal du Guichet régional du handicap, en vue d'offrir toutes les possibilités d'hébergement qui couvriront le projet de vie de la personne en situation de handicap. Ainsi, associations et établissements spécialisés seront réunis pour offrir des prestations à la carte et sur mesure. Démarrage du projet pilote dans la région ouest : juin 2021.

Comité International Olympique (CIO)

L'année 2020 aura été marquée par les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Pro Infirmis Vaud a déployé son expertise pour la cartographie de l'accessibilité des lieux de compétition, avec un support en ligne sur le site officiel des jeux.



Compte d'exploitation 2020

	2020 kCHF	2019 kCHF
Produits de la récolte de fonds	799	663
Subventions AI	3355	3355
Produits des prestations de services	1334	1658
Subventions du Canton et des Communes	4763	4587
Autres produits	230	273
Total produits d'exploitation	10 481	10 536
Charges de personnel	-9232	-9320
Charges clients et org. handicap	-107	-171
Autres charges d'exploitation	-1163	-1170
Total charges d'exploitation	-10 502	-10 661
Résultat d'exploitation	-21	-125
Résultat financier	67	65
Résultat des immeubles hors exploitation	78	78
Résultat sans rapport avec les prestations	145	143
Résultat avant variation du capital des fonds	124	18
Variation du capital des fonds	-519	-331
Résultat annuel kCHF	-395	-313

Remerciements

A tous nos généreux donateurs, personnes privées, entreprises et communes vaudoises, Pro Infirmis Vaud adresse ses sincères remerciements. Grâce à ces dons, notre organisation a pu **améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap** en leur délivrant une aide personnalisée.

Pro Infirmis Vaud remercie également chaleureusement **les membres du Comité cantonal, son président Nicolas Leuba et son vice-président Nicolas Walther** pour le grand soutien qu'ils ont apporté à la direction en 2020. Accompagnement RH, conseils juridiques, expertise en évaluation de projets, investissement dans diverses commissions, octroi de fonds pour des moyens auxiliaires, des constructions adaptées et des projets culturels nous ont permis de remplir notre mission durant cette année particulière.

Pro Infirmis Vaud souhaite aussi témoigner sa reconnaissance à l'Etat de Vaud pour la confiance qu'il continue de manifester à notre égard. Ainsi, malgré les tumultes de la crise, notre organisation a bénéficié d'**un accompagnement bienveillant des autorités vaudoises** pour les problématiques de terrain, avec une grande marge de manœuvre pour des propositions d'action. Cette collaboration constructive et cette communication constante ont permis de traiter de façon efficace les besoins des bénéficiaires.

Nous sommes également heureux de pouvoir compter sur **les équipes dynamiques, positives et engagées de l'Assurance-invalidité du canton de Vaud**. Cette collaboration étroite a permis, cette année encore, d'unir les compétences de toutes et tous pour l'amélioration de l'offre des prestations. Soulignons également **le soutien très apprécié de Migros Vaud** qui nous a gracieusement fourni des réserves de gel hydroalcoolique au printemps 2020.

Enfin, les remerciements de la Direction et du Comité vont **aux collaboratrices et collaborateurs de Pro Infirmis Vaud** qui ont, durant l'année 2020, accompli de véritables prouesses en déjouant les difficultés liées à la crise sanitaire. Ils et elles ont fait preuve d'adaptation et de flexibilité face au télétravail imposé, ont démontré une grande disponibilité pour accomplir de nouvelles tâches internes et ont déployé une extraordinaire créativité pour rester en lien avec les bénéficiaires. Grâce à cet engagement, l'organisation a tenu avec **force, qualité et efficacité**.

La Direction



Direction cantonale Vaud

Direction cantonale

Sylvie Thorens, directrice cantonale

Pro Infirmis

Rue du Grand-Pont 2 bis

Case postale 7137

1002 Lausanne

Tél. 058 775 34 34

vaud@proinfirmis.ch

vaud.proinfirmis.ch

info-handicap.ch

procheconnect.ch

Services administratifs

Valérie Carneiro, cheffe de service

Bureau de la politique sociale

Jacques Domeniconi, responsable

Secteur Orientation et Conseil

Giuseppe Fonte, adjoint de direction

Service de conseil social de l'Est, de l'Ouest du canton et de l'agglomération lausannoise

Céline Blanc, cheffe de service

Karine Vaney, cheffe de service

Service de conseil social du Nord vaudois

Stelly Bentz, cheffe de service

Service de conseil social Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE)

Nathalie Bluteau, cheffe de service

(dès le 01.08.2020 : Kelly Lévy)

Instance d'évaluation des besoins individuels (IEBI)

Giuseppe Fonte, chef de service

Conseil spécialisé en assistance (CSA)

Sophie Rais Pugin, cheffe de service

(dès le 01.10.2020 : Yann Friedli)

Projets

Conseil social 7-16 ans

Stelly Bentz, cheffe de projet

Aide au logement HandiLoge

Etienne Blanc, chef de projet

ProcheConnect

Anne-Claire Vonnez, cheffe de projet

Secteur Inclusion et Vie à domicile

Jérémy Legrand, adjoint de direction

Service de relève Phare

Deborah Glejser Lindlau,

cheffe de service

Service de formation à la vie autonome (SFVA)

Lidia Gerace Zinniker, cheffe de service

Insertion professionnelle insertH

Laure Marcos, cheffe de service (dès le

01.09.2020 : Muriel Cuendet Schmidt)

Accompagnement à domicile

Phuong Merzouga Karpinski,

cheffe de service

Projet

Mon Plan

Jérémy Legrand, chef de projet

Pro Infirmis est une institution d'utilité publique reconnue par la Fondation ZEW (service spécialisé suisse des institutions d'utilité publique collectant des dons). Le label de qualité ZEW garantit que tous les dons sont affectés aux buts fixés par l'institution et que sa comptabilité est dûment vérifiée.

